

**INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

10, rue Montalembert  
BP 203  
42605 MONTBRISON Cedex

Téléphone : 04 77 58 09 14  
Télécopie : 04 77 96 19 12 Mel :  
[ce.0420945z@ac-lyon.fr](mailto:ce.0420945z@ac-lyon.fr)

Site :  
<http://www2.aclyon.fr/etab/ien/loire/montbrison/>

2017 – 2018

Commune : CHATELNEUF

École : PRIMAIRE PUBLIQUE

Procès-verbal du conseil d'école du : 7/11/2017

**PARTICIPANTS****Présents**

Mmes JUNIER et COLLANGE (enseignantes), Mmes VALEZY et DUCHEZ (DPE), Mr SAUVINET (maire), Mr YAHIAOUI (adjoint), Mme ROBERT (Conseillère municipale), Mme MEUNIER (Déléguée départementale de l'Éducation Nationale)

**Excusés**

Mr MEYER (IEN)  
Mme MASSACRIER (DDEN)  
Mme PONCHON (adjointe)  
Mme LIEHN (enseignante)

**Ordre du jour :**

Équipe et Effectifs 2017-2018  
Règlement intérieur de l'école  
Sécurité dans les écoles  
Bilan financier 2016-2017 et OCCE  
Projets 2017-2018  
Locaux et matériel  
Questions diverses

**1 – Équipe et Effectifs 2017-2018**

5 MS + 7 GS + 2 CP + 2 CE1 soit un total de 16 élèves

Enseignantes : Mme COLLANGE à 80% (mardi, jeudi, vendredi) Mme LIEHN (lundi)

14 CE2 + 6 CM1 + 8 CM2 soit un total de 28 élèves

Enseignante : Mme JUNIER (Directrice)

**TOTAL de 44 élèves et 30 familles**

3PS sont scolarisés à Essertines En Châtelneuf

La convention sera-t-elle reconduite l'an prochain ? Prévision effectifs 2018/2019

3 PS 3 MS 5 GS 7 CP 2 CE1 2 CE2 14 CM1 6 CM2 = 43 élèves

*Les Maires des 2 communes se rencontreront en février/mars pour en reparler.*

Employées communales : Mme MEUNIER le matin et Melle PONCET l'après-midi

Autre personnel : Mme MORLEVAT pour la cantine

## **2 – Règlement intérieur de l'école :**

Le règlement est établi d'après Le Code de l'Education Nationale et d'après le règlement départemental des Ecoles Publiques de La Loire en date du 14/10/2014.

Pour l'Ecole de Châtelneuf le règlement est présenté et validé lors du conseil d'école il précise :

Les nouveaux horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi 9H00 – 12H00 et 13H30-16H30. L'accueil a lieu 10 minutes avant à partir de 8H50 dans la cour pour les élèves de CE2 et CM, dans la classe pour les élèves de MS, GS, CP, CE1, à partir de 13H20 dans la cour pour tous les élèves. Le portail est fermé pendant le temps scolaire. Au besoin, les parents peuvent utiliser l'interphone au portail et nous vous remercions de bien vouloir patienter.

Les sorties : les enfants sont accompagnés au portail par leur enseignante ou une employée communale, les enfants de maternelle sont remis à leurs parents ou à tout autre personne mandatée par eux.

La Garderie : le matin de 7H30 à 8H50 et l'après-midi de 16H30 à 18H00, la garderie est payante.

*La Mairie constate très peu de fréquentation de la garderie après 17H30 et envisage en 2018 de supprimer cette dernière demi-heure.*

La cantine : de 12H00 à 13H20

Les Absences : merci d'avertir quand un enfant est absent et de le confirmer par écrit via le cahier de liaison.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires : de 16H30 à 17H15 ; Elles permettent une aide aux enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage, une aide au travail personnel ou une mise en œuvre d'activités en lien avec le projet d'école. Les familles sont averties par un mot et peuvent refuser.

*La Mairie signale que les enfants qui participent aux APC seront décochés de la garderie.*

Les médicaments : le personnel n'a pas le droit de donner des médicaments sauf dans le cadre d'un PAI ;

Le règlement sera communiqué pour signature, aux familles.

## **3 – Sécurité dans les écoles**

### **• LE PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS) :**

Il convient désormais de distinguer deux documents :

- Un PPMS « risque majeurs » tel qu'il est conçu depuis 2002 : incendies ou autres risques majeurs nécessitant une évacuation ou un confinement des élèves. Les risques concernant l'école sont : feu de forêt, séisme et risque de transport de matières dangereuses.

En cas de confinement les parents ne doivent pas venir chercher leur enfant à l'école mais se mettre en sécurité et écouter les instructions (radio).

- Un PPMS spécifique « attentat-intrusion » A dû être rédigé cette année. Cela pose beaucoup de questions matérielles et d'organisation. Normalement l'alerte est différente de l'alerte incendie et confinement, les portes doivent pouvoir être fermée (barricadée). Plusieurs scénarios de fuite sont à prévoir.

Trois exercices auront lieu dans l'année. Un exercice incendie a eu lieu le 20/10/2017 (bilan positif : bon déroulement de l'évacuation et du rassemblement en un temps très court, les enfants ont été prévenus avant, pas de panique ni stress. Le volume sonore de l'alarme émis dans la classe des grands est à faire vérifier)

Les PPMS seront communiqués aux familles et une copie est remise au Maire.

*Il sera demandé aux pompiers de venir participer à un exercice d'évacuation par l'issue de secours de la salle de repos/garderie donnant directement sur la route. Cet accès n'est pas très sécurisé la mairie réfléchit comment améliorer la sécurité à ce niveau.*

*La question de la sécurité sur le parking a été abordée (manque de places pour se garer) le traçage au sol sera refait.*

### **• LE REGISTRE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL**

Ce registre permet à toute personne qui constate un danger pouvant affecter la sécurité des élèves ou des personnels de pouvoir le signaler. Il peut être consulté par tous les acteurs de l'école (enseignants, personnels, parents...) C'est la directrice qui assure le suivi des signalements si ça relève de sa compétence, sinon elle en informe l'IEN, la mairie... si nécessaire.

Il est à disposition dans l'école, il est possible de le demander si besoin.

#### 4 - Bilan Financier et OCCE

Nouvelle mandataire du compte OCCE coopérative scolaire : Sophie COLLANGE

Fermeture compte Banque Postale, conservation du compte au Crédit Mutuel

Solde : 120,08€

Actions prévues : réalisation et vente de calendriers, réalisation et vente du programme du spectacle chorale

#### 5 - Projet d'Ecole et Projets Scolaires

##### - Projet d'Ecole

Il a été présenté l'année dernière et approuvé.

Il porte sur la gestion des temps et des espaces d'apprentissage, la lisibilité des apprentissages et des acquis ainsi que sur le climat scolaire.

##### - Projets Scolaires :

« Livrélu » : pour toute l'école : sur le thème de l'humour. Cinq livres différents selon les niveaux, à travailler en lecture/compréhension et vote pour un livre préféré à la fin de l'année.

« Chorale » : pour toute l'école : les enfants travailleront sur un répertoire commun de chansons sur le thème de l'humour également. Afin d'accompagner et d'aider les enseignantes à mener à bien ce projet fédérateur pour les deux classes, un professeur de musique interviendra 12 séances pour un travail de technique vocale, de justesse et de mise en place avec les parties instrumentales. Ce projet sera financé par le Sou des Ecoles que nous remercions par avance. Une représentation devant les familles sera l'aboutissement du travail.

Bibliothèque : Les enfants se rendront toutes les 3 semaines à la bibliothèque du village où ils pourront emprunter des livres.

Piscine : Le cycle natation débutera le 23 Janvier jusqu'au 9 Mars pour les élèves du CP au CM1. Les mardis et vendredis de 14H35 à 15H20. Il nous faudra deux parents pour nous accompagner dans le car et nous aider dans les vestiaires. Le Sou des écoles a acheté des bonnets de bain.

Les ateliers cuisine : tous les mois à l'occasion des anniversaires les enfants préparent et partagent des recettes ils découvrent aussi de nouvelles saveurs. Des parents sont les bienvenus pour nous aider, nous remercions ceux qui sont déjà venus.

Un projet sur le thème de la ville ainsi qu'un travail avec les Ecoles du Réseau Montagne devraient également être menés dans l'année. Un travail en partenariat avec la gendarmerie devrait être conduit pour sensibiliser les plus grands à la sécurité routière.

L'école est abonnée au journal « Mon Quotidien » et à la revue « Wakoo » merci au Sou des Ecoles pour le financement

#### 6 - Locaux et matériel

Remerciements à la municipalité pour :

- Le déménagement et l'aménagement des classes notamment la classe des petits
- Les travaux d'entretien qui sont signalés et faits au fur et à mesure (changement serrure du portail, fixation étagère, réparation volet roulant, seuil de porte...) Merci Régis
- Les locaux sont très bien entretenus merci à Cécile et à Faustine (leur travail dans la classe est très apprécié)
- Le changement des ordinateurs (9 postes + un portable) Merci Mr Robert
- La subvention versée au Réseau des Ecoles de La Montagne
- Le budget supplémentaire de 236,36€ pour l'achat de manuels scolaires pour les CM
- L'aménagement du bac à sable

Demande des enseignantes :

- Les toilettes :  
Les toilettes extérieures pourraient-elles être remises en service ? problème d'éclairage ?  
Les toilettes dans le vestiaire pourraient-elles être modifiées ? pour d'avantage d'intimité

- Aménagement des espaces de récréation / sport  
Cour du haut : tracés au sol (marelle, chemin...)  
Pré en bas : clôtures à restaurer

*La Mairie signale que des volets roulants seront installés à chaque fenêtre ainsi que des gardes corps à l'étage. Le traçage de la cour de récréation sera refait. Un arbre sera planté.*

*Des aménagements aux niveaux des toilettes seront réalisés.*

Demande d'un budget spécifique : achat de matériel sport, d'un tapis pour le regroupement des petits.

*La Mairie en reparlera lors de leur prochain conseil.*

En cas d'absence d'un personnel communal (maladie, formation...) un remplacement est-il prévu ?

*La Mairie explique que pour des raisons budgétaires une nouvelle personne ne peut pas être embauchée mais elle veillera à ce qu'il y ait quelqu'un (adjoint, parent...) pour aider à l'encadrement des plus petits.*

*La question des devoirs à la maison a été soulevée notamment pour les élèves de CM2. Comme cela a été dit lors des réunions de rentrée, les parents sont informés via le cahier de liaison des notions travaillées en classe, ils peuvent retrouver les leçons dans le porte-vues, dans les cahiers, les poésies... et les relire avec leur enfant s'ils le souhaitent.*

**Rappel** : les questions doivent parvenir à la Directrice avant le conseil d'école afin de pouvoir y apporter une réponse réfléchie.

**Dates prochains Conseils d'Ecole** : Mardi 27/02/18 et Mardi 05/06/18 à 18H

Secrétaire : Nicole JUNIER